

Déclaration liminaire

FS-SSCT 4 avril 2024



La semaine dernière, les membres de la formation spécialisée du Gers étaient réunis pour étudier les signalements dans le registre santé et sécurité au travail. Sur les 37 signalements, 20 concernaient des élèves de la PS au CM2 hautement perturbateurs ! Et 5 des parents agressifs.

Pour illustrer cette souffrance au quotidien pour les autres élèves ainsi que les personnels et mesurer l'ampleur du phénomène des élèves aux comportements hautement perturbateurs, voici des extraits de plusieurs témoignages que nous avons pu lire dans les signalements RSST :

- « Un élève s'est débattu et a donné de nombreux coups de pied dans les jambes de la maitresse. »
- « Un élève de CM1 s'est jeté sur un autre, l'a plaqué au sol et l'a frappé violemment dans le dos à de nombreuses reprises ».
- « Il m'a donné un coup de point violent dans la poitrine. »
- « Un jeune service civique a été blessé par un élève, elle a une grande morsure sur l'épaule. »
- « L'élève a porté un coup violent avec un jouet au visage de l'ATSEM. »
- « Un élève de CM1 a frappé et insulté les 4 adultes qui ont essayé de le calmer. »
- « Un élève de GS est arrivé par derrière la maîtresse et lui a asséné un coup de pied violent. »
- « 3 adultes essaient de sécuriser l'élève en crise mais reçoivent des coups dans les tibias, s'en suivent des injures, morsures. »
- « L'aesh reçoit un coup de pied au visage. »
- « Une enseignante se fait mal au dos en voulant contenir la crise d'un élève. »
- « Un de mes élèves est très oppressant : cris, insultes, menaces, coups sont depuis 2 mois notre lot quotidien aussi bien pour ses camarades que pour les adultes de l'école. »
- « Cet élève est incontrôlable et imprévisible : il essaye de fuir de l'école. »
- « Je ressens une pression permanente, je suis désemparée et je ressens l'envie de pleurer en classe. »
- « Ce soir, sur le chemin du retour, après une crise très violente d'un élève atteint de troubles autistiques, j'ai pleuré tout le long des 40 km qui séparent l'école de mon domicile, je me sens épuisée et fragilisée. »

Quand notre ministère et celui de la santé vont-ils enfin prendre la mesure du problème ? Faute de prises en charge rapides et à la hauteur des besoins des enfants hautement perturbateurs, des écoles entières (enseignant(e)s, AESH, ATSEM, élèves, personnels périscolaires) sont en souffrance.

A l'échelle de notre département, 70 élèves du 1^{er} et du 2nd degré ont une notification de la MDPH pour une orientation en établissement spécialisé mais attendent une place et sont scolarisés dans le milieu ordinaire. C'est un réel problème !

Il existe un protocole départemental pour la gestion de ces élèves perturbateurs, nous pouvons nous féliciter de l'existence de celui-ci mais nous pensons qu'il peut être amélioré. Lorsque les élèves sont en crise, les personnels sont en première ligne et bien souvent désemparés face à l'urgence de la situation. Pourquoi ne pas réfléchir à une équipe mobile de professionnels spécialisés qui pourrait intervenir de manière rapide pour soutenir les personnels et apaiser les élèves en crise ?

Bonne nouvelle : nous avons appris l'existence d'un nouveau dispositif visant à lutter contre l'absentéisme des élèves à partir de 11 ans. Le constat est que de plus en plus de jeunes développent des souffrances mentales et décrochent du système scolaire. Cette équipe mobile de 4 infirmiers de l'hôpital psychiatrique d'Auch pourra donc aider ces jeunes à reprendre confiance en eux et à reprendre le chemin de l'école. C'est très positif que de nouveaux dispositifs comme celui-ci émergent.

Nous tenions à remercier M.DISCONSI et les services de la DSDEN pour la mise à disposition d'une plateforme numérique sécurisée permettant à la F3SCT de fonctionner efficacement en proposant un espace commun pour déposer nos travaux.

Ensuite, les orientations stratégiques ministérielles (OSM) 2024 sont parues au Bulletin officiel le 21 mars. Elles ont pour but d'agir sur des risques professionnels identifiés, mais elles ne sont qu'une invitation à le faire. Pour le SE-Unsa, il est urgent que l'employeur prenne conscience de l'état de souffrance préoccupant des personnels de l'Éducation nationale, et qu'il garantisse des moyens en matière de santé et de sécurité des agents

De plus, les conséquences de la réforme dite « choc des savoirs » en terme de conditions de travail, devront notamment être prises en compte en terme de prévention car cette nouvelle réforme hors-sol ne répond pas aux réels besoins des personnels et ne va qu'aggraver les conditions de travail des personnels.

Nous savons que le fait de mener des réformes à marche forcée, sans concertation avec le terrain, génère une forte insécurité de la situation de travail, et provoque d'accroissement des RPS. Au-delà du sigle, cela signifie très concrètement pour les personnels une augmentation de l'épuisement professionnel, des maladies cardiovasculaires, des troubles musculo-squelettiques, de l'anxiété, des dépressions voir pire...

Enfin, nous nous rapprochons doucement vers la fin de l'année scolaire et de ses vagues de chaleur et c'est dès maintenant qu'il faut les anticiper !

L'organisation météorologique mondiale a établi qu'il y a 99% de chances que 2024 se classe parmi les 5 années les plus chaudes de l'histoire.

Après une chaleur record en 2023, l'année 2024 a commencé mal : jamais un mois de janvier n'avait été aussi chaud et pour la première fois la planète a dépassé sur 12 mois consécutifs la barre des 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère industrielle.

Devant l'intensité des épisodes de chaleur extrême, il est donc important que l'Éducation nationale soit en mesure d'agir rapidement afin de prévenir des risques sanitaires à l'intérieur des écoles.

A court terme, il faut équiper les classes d'un thermomètre pour faire des remontées de températures quotidiennement, de ventilateurs, de brumisateurs et de bouteilles d'eau. Donner des directives claires sur les seuils maximaux de température pour protéger les élèves et les personnels. S'assurer que dans chaque école et établissement, il y ait une liste de personnes formées aux premiers secours pour venir en aide en cas de malaise chez les élèves ou personnels.

A moyen terme : réfléchir à des modifications d'horaires pour s'adapter aux chaleurs extrêmes.

A long terme : investir dans le bâti de nos écoles pour rénover et accompagner la transition écologique.

A ce sujet, un plan rénovation des écoles a été annoncé en septembre 2023 par le Président de la République et a pour but d'accélérer la rénovation des bâtiments scolaires partout en France et lutter contre les îlots de chaleur via la renaturation des cours d'écoles. Quand verra-t-on des cours Oasis dans le Gers ? Ces cours qui offrent des îlots de fraîcheur, un espace plus végétalisé et axé sur le bien-être des enfants.

Il faut inciter au maximum les collectivités à s'engager dans ce genre de projets et à mobiliser les acteurs compétents. Des architectes du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Gers par exemple.

Dans la même lignée, il faut que les collectivités profitent du fond vert, lancé en janvier 2023, doté d'un montant de 2 milliards d'euros pour accélérer la transition écologique dans les territoires !